

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des associations »

Du conseil des associations

Mardi 2 et mercredi 17 Novembre 2010 - 18h00

Au local du Conseil des Associations

Représentants associatifs : D'hier à Demain, Trans'cultures, MJC Lorraine, Vivre dans la ville, MJC Etoile, Réponse, Electronique pour tous, ATMF MJC Nomade, La Bergabelle, Adayi, Société d'Astronomie et CDJ.

Elu(s) : Azzam CHEIKH, (délégué aux Associations)

Service de la Ville : Service vie associative.

Excusé(e)s : M. le Maire Stéphane Hablot, Ufal, N'Doumbé Land, Cinquième Art, Vandoeuvre Animation, Electronique pour tous, ATMF, Vivre dans la ville et MJC Etoile.

Quatre points étaient à l'ordre du jour :

- La date de la Fête des associations,
- La question de la restauration,
- L'organisation du groupe de travail,
- Les objectifs de la fête.

1) La date de la Fête des associations

Pour rappel et après consultation des membres de l'atelier, la date de la Fête des associations a été fixée au **dimanche 26 Juin 2011** au Parc Richard Pouille. Puis, une note à cet effet a été présentée et validée au bureau municipal du 04/10/2010. Cependant, la ville de Vandoeuvre aurait souhaité que cette date soit avancée pour éviter toute perturbation avec les kermesses des écoles et l'indisponibilité du service technique.

Pour cela, une étude a été menée par le service vie associative pour constater cette réalité. Ainsi, le service Scolaire nous informe qu'aucune date n'a pour l'instant été fixée par les écoles pour 2011. En se basant sur les dates de 2010, il s'avère qu'aucune manifestation qui pourrait rendre difficile la tâche du service technique n'avait eu lieu à cette date.

Par conséquent, l'idée de réaliser la Fête des associations le dernier dimanche du mois de juin est maintenue par l'ensemble des membres de l'atelier, tout en portant une attention particulière aux dates des kermesses des écoles et de la disponibilité du service technique.

2) La restauration

Pour rappel, la restauration de la dernière Fête a été assurée par Vandoeuvre Animation. L'objectif était de rendre la restauration très accessible financièrement en minimisant les prix au plus bas. Ce but a été atteint, mais il reste encore à résoudre la question de l'organisation de la restauration via un système de ticket restaurant. Néanmoins, les membres de l'atelier proposent aussi d'assurer la gestion de la restauration, mais cette tâche reste difficile à confier pour des raisons d'hygiène et de propreté du site.

D'autres propositions ont été soulevées tels que : plus de variétés de plats ou peut-être organiser un buffet avec desserts du monde.

Pour résoudre ce problème en respectant les valeurs démocratiques, tous les membres de l'atelier sont invités à se prononcer sur la question de la restauration à la prochaine réunion.

3) L'organisation

Pour une meilleure organisation de la fête il faut créer un comité d'organisation réduit qui se réunira plus souvent pour terminer l'organisation dans les temps. Néanmoins, l'atelier reste ouvert à toutes les associations signataires de la charte du conseil des associations.

Les points à revoir sur l'organisation :

- Plus de chapiteaux pour une meilleure circulation et plus d'activité à mettre en place,
- Revoir le programme : peut-être le raccourcir mais inutile car les activités se déroulent non-stop.
- Nouveauté pour cette année: l'idée est d'installer une « yourte » en petit groupe pour les activités qui nécessiteraient un petit espace, par exemple *les contes*. Le service vie associative se chargera de prendre contact avec le fournisseur pour obtenir plus d'informations.
- Adapter les animations selon les emplacements,
- Plus de stand et de tables pour les nouveaux participants.

4) Les objectifs de la Fête

Les 9 objectifs déterminés pour la Fête sont repris, afin de voir si les idées de contenu proposées concordent avec ceux-ci :

1. Promouvoir les associations

- Une activité « phare » de chaque association,
- Une plaquette du lieu de la Fête avec le nom des associations occupant les stands,
- Des chapiteaux à thème,
- Un espace information,
- L'idée d'une parade,
- Un prix du meilleur stand (les juges seraient les habitants).
- *Vient s'ajouter : Une mise en avant des associations mais dans le respect des autres, voir les règles communes.*

2. Comment présenter les nouvelles associations :

- Regrouper les nouvelles associations,
- Organiser un parrainage d'associations.
- *Nouveau : Pas de banderoles ou d'affiches qui puissent dénaturer la Fête des associations. Respecter les croyances et les idées politiques de chaque association.*

3. Rendre la Fête conviviale

- Organiser un troc, un échange, des dons d'objets, une course en sac,
- Réaliser une oeuvre collective éphémère,
- Préparer un programme de la journée à distribuer et installer une sono générale,
- Uniformiser la décoration des stands,
- Théâtre de rue.

4. Faire la Fête :

- Un bal le soir, des jeux (quizz, etc.),
- Des chapiteaux à thème,
- Un mur d'escalade, une structure gonflable, des jeux géants, des challenges sportifs.
- *Nouveau : plus d'animations avec plus de matériels et plus de chapiteaux.*

5. Mettre les associations en réseau :

- Faire des échanges entre les associations (un cadeau, par exemple).

6. Promouvoir la ville :

- Accueillir des groupes d'artistes de la Ville, faire participer les bailleurs.

7. Débattre :

- Organiser des débats (avec des thématiques autour des associations)
- *Mettre en place certaines règles pour éviter toutes polémiques*

8. S'impliquer dans les associations :

- Un espace pour le Conseil des Associations, avec une présentation de la Charte, un bilan, etc., proposer un livret du bénévole.

9. Attirer les habitants :

- Passage dans les quartiers.

Deux objectifs s'ajoutent à cette liste :

- *Pas de commercialisation : aucune intervention payante et accessibilité pour tous,*
- *Reconnaissance du soutien de la Ville.*

La prochaine réunion aura lieu :

Vendredi 10, Décembre 2010 -18h00 – Salle du Conseil des associations

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera :

- La question de la restauration : objectif à valider par les membres de l'atelier,
- Etude des objectifs et de son contenu puis validation,
- La question des moyens,
- L'étude du budget prévisionnel et réalisé de 2010.